

## ACTUALITÉ

# Rentrée scolaire 2008 : les parents en veille !

En 2008, ce sont plus de 170 000 élèves en situation de handicap qui seront scolarisés selon les prévisions du ministère de l'Éducation nationale. Depuis 2002, à l'approche de la rentrée des classes, l'APF déclenche un dispositif national d'écoute téléphonique à destination des parents et professionnels concernés par la scolarisation d'enfants en situation de handicap. Cette année encore, du 21 août au 25 septembre, la ligne est ouverte.

Instruction administrative complexe ; orientations hasardeuses ; incertitudes liées à l'accompagnement de l'enfant ; combinaison problématique enseignement-soins ; rupture des dispositifs lors de la transition lycée-enseignement supérieur... Pour les parents d'élèves en situation de handicap, leurs proches et les professionnels, c'est aussi ça la rentrée ! L'APF ne l'accepte pas et met tout en œuvre pour soulager les personnes concernées et leur apporter des solutions. La veille téléphonique Scolarité et Handicap est une vraie volonté militante car son objectif est de donner aux familles les outils pour connaître et défendre leurs droits. Et pour faire vivre cette volonté, il y a aussi et surtout des personnes !

### Une démarche à valeur humaine ajoutée

La spécificité de la veille repose, depuis 2005, sur le principe de « pair-émulation ». Ainsi, les parents demandeurs d'assistance ont-ils à l'autre bout du fil, des parents qui ont vécu et vivent encore des situations similaires. « Je suis "parent écoutant" de la veille scolaire, mais je pourrais tout aussi bien être de l'autre côté du téléphone car, cette année, ma fille et moi avons quelques difficultés. L'AVS de Séverine



© APF-C. Almodovar

est coincée dans les "tuyaux" de l'administration en passant du collège au lycée » confie Patricia. Les écoutants sont disséminés sur l'ensemble du territoire, ce qui accroît encore la représentativité du dispositif. Viviane est bénévole dans le champ associatif depuis l'âge de 15 ans. Éluë à la commission nationale politique de la famille, elle anime également le réseau APF « famille » de la région Midi-Pyrénées. Pour son fils de 22 ans atteint d'Infirmité Motrice Cérébrale (IMC), l'environnement scolaire a été particulièrement inaccessible. Elle nous explique que sa prise en charge était en partie assurée par un établissement de rééducation où la place de l'enseignement fait encore défaut aujourd'hui « alors, il y a 15 ans, vous imaginez ! ».

Si vivre les mêmes choses n'offre pas de garantie quant à la qualité

d'écoute, les motivations exprimées par l'ensemble des parents écoutants en sont une indéniablement. Annie, retraitée et mère d'un fils en situation de handicap, raconte pourquoi elle a accepté cette mission. « Mon fils de 39 ans est atteint d'IMC sévère. Après l'isolement et la souffrance, j'ai eu la chance de rencontrer des professionnels d'exception qui m'ont donné la force de construire à nouveau. » Elle ajoute que le militantisme l'a toujours habitée et à l'écouter, on saisit parfaitement le cheminement, la mesure et la retenue qui l'ont conduite à accompagner ses pairs.

### Entendre, c'est bien, écouter, c'est mieux !

Savoir écouter est fondamental mais demeure un acte complexe. Annie explique que dans l'expression ...

**Le ministère de l'Éducation nationale met également en place un dispositif d'écoute téléphonique pour la rentrée scolaire depuis 2007. 22 personnes encadrées par 2 professionnels répondent aux usagers. La médiation avec les services de l'Éducation nationale est facilitée et peut compléter efficacement le travail de l'équipe de Scolarité et handicap moteur pour ce qui est de l'instruction administrative des dossiers.**

### Aide Handicap École

Plate-forme téléphonique : 0810 55 55 00

Depuis le 25 août 2008, du lundi au vendredi de 8h à 18h.

E-mail : [aidehandicapecole@education.gouv.fr](mailto:aidehandicapecole@education.gouv.fr)